GET_PRIORITY_MAX(2) Manuel du programmeur Linux GET_PRIORITY_MAX(2)

NON

sched_get_priority_max, sched_get_priority_min - Obtenir l'intervalle
de priorités statiques de l'ordonnanceur.

SYNOPSIS

#include <sched.h>

int sched_get_priority_max(int policy);

int sched_get_priority_min(int policy);

DESCRIPTION

sched_get_priority_max renvoie la valeur maximale de priorité qui puisse être utilisée avec la politique d'ordonnancement identifiée par policy.

sched_get_priority_min renvoie la valeur minimale de priorité qui puisse être utilisée avec la politique d'ordonnancement identifiée par policy.

Les valeurs de policy pour les politiques d'ordonnancement proposées sont : $SCHED_FIFO$, $SCHED_RR$, et $SCHED_OTHER$.

Les processus ayant des valeurs de priorités hautes sont sélectionnés avant les processus de basses priorités. Ainsi la valeur renvoyée par sched_get_priority_max sera supérieure à celle renvoyée par sched_get_priority_min.

Linux offre un intervalle de priorités statiques allant de 1 à 99 pour les politiques d'ordonnancements SCHED_FIFO et SCHED_RR et une priorité statique 0 pour SCHED_OTHER. Les intervalles de priorités des différents algorithmes ne sont pas modifiables.

Les intervalles peuvent varier suivant les systèmes POSIX, et il est conseillé pour une application portable d'utiliser un intervalle de priorité virtuel, que l'on associera avec l'intervalle donné par sched_get_priority_max et sched_get_priority_min.

POSIX.1b réclame une distance d'au moins 32 entre les valeurs maximale et minimale des politiques SCHED_FIFO et SCHED_RR.

Les systèmes POSIX sur lesquels sched_get_priority_max et sched_get_priority_min sont disponibles définissent _POSIX_PRIOR-ITY_SCHEDULING dans <unistd.h>.

VALEUR RENVOYÉE

sched_get_priority_max et sched_get_priority_min renvoient les valeurs de priorités maximale/minimale s'ils réussissent. En cas d'échec -1 est renvoyé, et errno contient le code d'erreur.

ERREURS

EINVAL le paramètre policy ne correspond pas à une politique d'ordonnancement supportée.

CONFORMITÉ

POSIX.1b (précédemment POSIX.4)

VOIR AUSSI

 $\label{lem:condition} $\operatorname{sched_setscheduler(2)}$, & \operatorname{sched_setparam(2)}$, \\ \operatorname{sched_getparam(2)}$.$

 $sched_setscheduler(2)$ contient la description des politiques d'ordonnancement de Linux.

Programming for the real world - POSIX.4 by Bill O. Gallmeister, O'Reilly & Associates, Inc., ISBN 1-56592-074-0 IEEE Std 1003.1b-1993 (standard POSIX.1b) ISO/IEC 9945-1:1996

TRADUCTION

Christophe Blaess, 1997.

Linux 8 Avril 1997 GET_PRIORITY_MAX(2)

1 of 1